



> **DOSSIER** <  
**DÉCHÈTERIES :**  
**TOUT SAVOIR**

· **BONNES PRATIQUES** ·  
· *Do it yourself :* ·  
· film alimentaire réutilisable ·

**MONACTU.ADO**  
Mots à caser  
Le savais-tu ?



©DR

## « Nous avons franchi des étapes importantes »

Dans quelques semaines, je quitterai la présidence du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères des Vallées du Mont-Blanc. J'ai choisi de prendre du recul après avoir vécu avec vous et les équipes

du SITOM une expérience passionnante.

Dans un contexte parfois difficile, avec des thématiques environnementales qui ont un rôle central dans vos préoccupations quotidiennes, nous avons travaillé avec passion et assiduité pour le bien-être de tous.

C'était une belle mission, un authentique travail d'équipe, entouré des élus, des délégués, des Présidents de Communautés de Communes, de notre exploitant, Suez, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et d'une équipe de professionnels dont je salue l'implication et la compétence.

En cinq ans, nous avons franchi des étapes importantes, entre autres, en mettant en place une surveillance environnementale par ATMO, en complément de celle

prévue dans l'arrêté préfectoral, en installant une nouvelle turbine qui permet d'augmenter notablement les quantités d'électricité produites, mais aussi en poursuivant toutes les actions qui vont dans le sens du progrès : tri des déchets, compostage, animation auprès des enfants. Chaque geste, même le plus modeste, compte.

J'ai parfois été heurté par la violence des débats et par la manière dont notre action a été stigmatisée sans discernement. Nous avons pris en compte vos remarques, souvent constructives, qui nous ont poussés à avancer sans parti pris.

Je reste aujourd'hui un habitant de cette vallée, un citoyen vigilant à la qualité de la vie sur notre beau territoire et à l'héritage environnemental que nous laisserons aux générations futures.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée et j'adresse tous mes vœux à ceux qui prendront le relais. Ils mèneront, comme nous l'avons fait, une action noble et citoyenne.

Philippe Drevon / Président du SITOM  
[contact@sitom.fr](mailto:contact@sitom.fr)

## Sommaire



**02** Brèves

**04** Dossier

« Déchèteries :  
tous concernés ! »

**10** Bonnes pratiques

**11** Monactu.ado

L'ÉCO est une publication du SITOM des Vallées du Mont-Blanc - 269, rue des Egratz - 74190 Passy  
 Tél. 04 50 78 10 48 - Fax 04 50 78 09 11  
 E-mail : [contact@sitom.fr](mailto:contact@sitom.fr)

**Directeur de la publication :** Philippe Drevon

**Responsable de la publication :**  
Isabelle Descamps Coulmy

**Réalisation :** Yves Perret Médias

**Conception graphique :** Agence Zoom

**Crédits photos :** DR Couverture : SITOM

44 400 exemplaires. Imprimé sur papier  
60 % recyclé par l'Imprimerie Monterrain.

Le SITOM remercie les membres du comité de communication pour leur implication.

## BRÈVES

### Journées portes ouvertes : objectif sensibilisation

**Découvrir les coulisses de la gestion des déchets, c'est comprendre à quel point jeter quelque chose à la poubelle est tout sauf un acte quotidien anodin.**

Afin de sensibiliser les scolaires et le grand public au tri et à la réduction des déchets, mais aussi pour permettre de mieux connaître le travail des animateurs du SITOM et du personnel de l'usine de valorisation énergétique, trois



© SITOM

journées portes ouvertes ont été organisées par le SITOM des Vallées du Mont-Blanc et la SET Mont-Blanc les 16, 17 et 18 mai derniers. L'opération, qui se déroule tous les deux ans, a rencontré un vif succès puisque 17 classes d'écoles primaires ont visité la déchèterie et la salle de contrôle de l'usine. Côté grand public, plus de 300 visiteurs se sont déplacés. Les partenaires du SITOM – Trialp, Excoffier, Bouchons74 et TriVallée – sont, quant à eux, intervenus pour évoquer le devenir des déchets.

**700**  
visiteurs

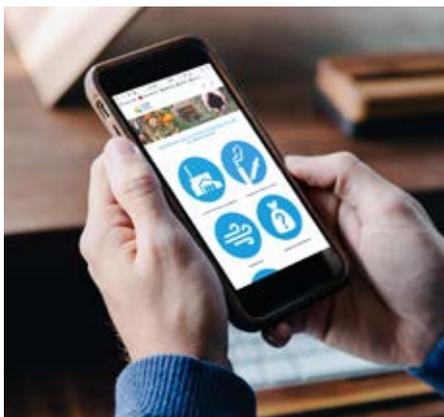
sur les 3 journées  
portes ouvertes  
2019

## Un nouveau site web pour le SITOM !

**Pratique et convivial, le nouveau site web du SITOM facilite l'accès à l'information.**

Au menu entre autres : informations sur les consignes de tri, dates de vente de composteurs, prêt des Écollectos<sup>(1)</sup> et heures d'ouvertures des déchèteries.

<sup>(1)</sup> Poubelles de tri



## Réduire les emballages grâce aux sacs à vrac

**Adieu les sachets en plastique ou en papier !** Pour lutter contre le suremballage, rien de plus simple que... les sacs à vrac ! Réutilisables et lavables, ces sacs en tissu permettent

d'acheter en vrac fruits, légumes, céréales, biscuits, fruits secs... Ils sont si légers qu'il est inutile de faire la tare lors de la pesée.

Le SITOM a décidé de vous aider à adopter ce nouveau geste en mettant gratuitement à votre disposition des sacs à vrac. Vous pouvez les récupérer dans nos locaux (269, rue des Egratz) et sur nos stands lors de divers événements (Programme sur le site internet du SITOM).

**Petite précision :** pour une conservation optimale des denrées, transvasez les aliments dans des bocaux en verre à votre retour à la maison.



## Les animateurs du SITOM à votre porte

**Depuis le début du mois d'août, une campagne est organisée sur le territoire.**

L'équipe des animateurs du SITOM frappe aux portes des habitants pour les informer sur le tri des déchets.

Cette opération concerne près de 5 000 foyers vivant en habitat collectif. Des échanges directs et conviviaux pour confirmer les gestes de tri ! Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.



Les animateurs du SITOM : Justine, Charline, Charlotte et Béranger (de gauche à droite).

## Puis-je jeter mon verre à moutarde dans le conteneur à verre ?

**OUI ✓** Comme les bouteilles, pots et bocaux en verre, le verre à moutarde est un emballage alimentaire. Il possède la même composition chimique que les autres contenants en verre et peut donc fondre à la même température. En revanche, la vaisselle et le verre de table ont une composition différente qui exige que vous les jetiez dans le conteneur des ordures ménagères.



## L'accès en déchèterie est-il payant ?

**NON X** L'accès en déchèterie est gratuit pour les particuliers avec inscription au préalable pour les habitants de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (en cas d'apport volumineux, référez vous au règlement de votre déchèterie).

Les professionnels paient par contre selon la nature et la quantité de déchets apportés.

## Les bouteilles de gaz doivent-elles être déposées en déchèterie ?

**NON X** Toute bouteille de gaz (vide ou non) doit être rapportée chez le distributeur où elle a été achetée ou chez un distributeur affilié à la marque indiquée sur la bouteille. Si vous ignorez quel est le distributeur d'origine, vous devez rechercher le nom de la société propriétaire de la bouteille qui est apposé ou gravé près du robinet. Cette société reprendra la bouteille.



Envoyez-nous vos questions à [contact@sitom.fr](mailto:contact@sitom.fr)

Nous y répondrons dans le prochain numéro.

# DÉCHÈTERIES : TOUS CONCERNÉS !

Les déchèteries sont indispensables à la préservation de notre environnement. Quels sont les bons gestes à adopter pour les utilisateurs ? Que deviennent les déchets ?

L'ÉCO vous donne les clés pour mieux comprendre... et mieux trier.



La déchèterie de Passy.

# TOUT SAVOIR SUR LES DÉCHÈTERIES

En 2018, 27 450 tonnes de déchets ont été collectées dans l'ensemble des déchèteries du territoire du SITOM. Pourtant les dépôts aux abords des points de collecte sont encore trop fréquents. Pour progresser en matière de gestion des déchets, ce dossier vous conduit au cœur des déchèteries.

## QU'EST-CE QU'UNE DÉCHÈTERIE ?

Lieu clos et surveillé, une déchèterie est un espace dédié à la collecte des déchets qui ne peuvent être déposés dans les conteneurs des déchets ménagers en raison de leur volume (ferrailles, vieil électroménager...), de leur toxicité (piles, solvants...) ou de leur nature (gravats, déchets verts...). Elle comporte différentes bennes ou conteneurs destinés à trier ces déchets. Au final, elle permet **de valoriser les matériaux** dans des conditions optimales.

**Pour connaître le fonctionnement des différentes déchèteries, je m'informe sur le site [www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr)**

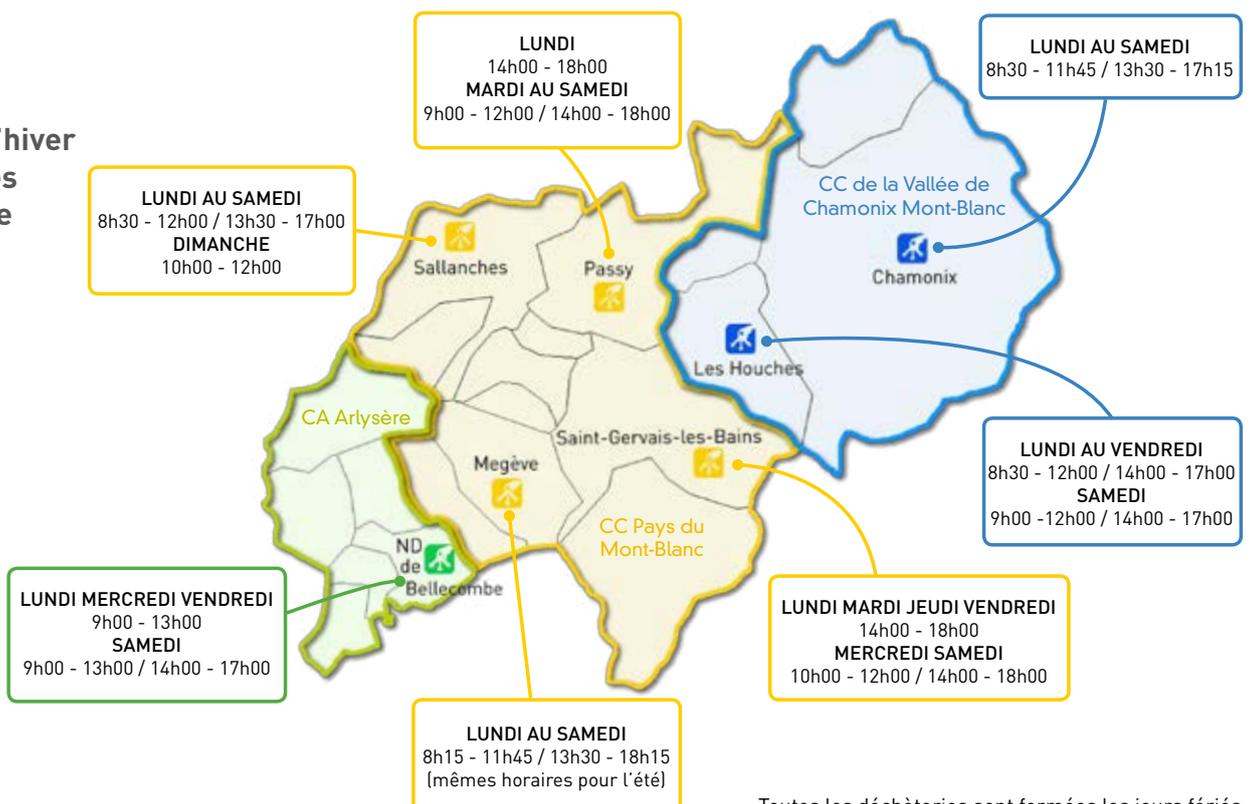
## SEPT DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE

Les sept déchèteries du territoire du SITOM, **accessibles gratuitement aux particuliers**, possèdent leur propre mode de fonctionnement. Leurs règles d'accessibilité diffèrent (par ex. : inscription en ligne au préalable pour les déchèteries sur la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc), tout comme les heures d'ouvertures, la limitation du volume de déchets acceptés ainsi que la facturation pour les professionnels... **Il est donc nécessaire de vérifier les règles d'accès avant d'y déposer ses déchets/résidus/encombrants pour la première fois.**

Nous vous rappelons que tout dépôt de déchets est formellement interdit hors des déchèteries. **En cas d'infraction, la sanction varie de 75 à 1 500 € d'amende.**



**Les horaires d'hiver des déchèteries sur le territoire du SITOM**



Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés

# QUE DÉPOSER ET NE PAS DÉPOSER ?

Tous les déchets ne sont pas acceptés en déchèterie.  
L'ÉCO vous guide pour éviter les faux pas.

## oui

Je peux déposer en déchèterie



Métaux



Cartons



Déchets verts



Pneus



Ampoules



Piles/batteries



Bois



Déchets d'équipements électriques et électroniques



Gravats



Huile végétale



Huile de moteur



Encombrants



Déchets dangereux spécifiques

## non

Je ne peux pas déposer en déchèterie



Ordures ménagères



Moteurs



Carrosseries



Pièces détachées automobiles



Déchets putrescibles (cadavres d'animaux) sauf déchets de jardin



Déchets médicaux



Déchets dangereux  
→ Bouteilles de gaz  
→ Extincteurs



Amiante

### Testez les ressourceries

La plupart des déchets dits « encombrants » peuvent avoir une deuxième vie lorsqu'ils sont déposés en ressourceries, des structures à but non lucratif qui collectent pour réparer et/ou revendre.

Il en existe deux sur le territoire du SITOM :

→ Ressourcerie du Val d'Arly à Flumet

→ Ressourcerie à la déchèterie du Bocher aux Houches

Plus d'infos le site internet du SITOM des Vallées du Mont-Blanc.

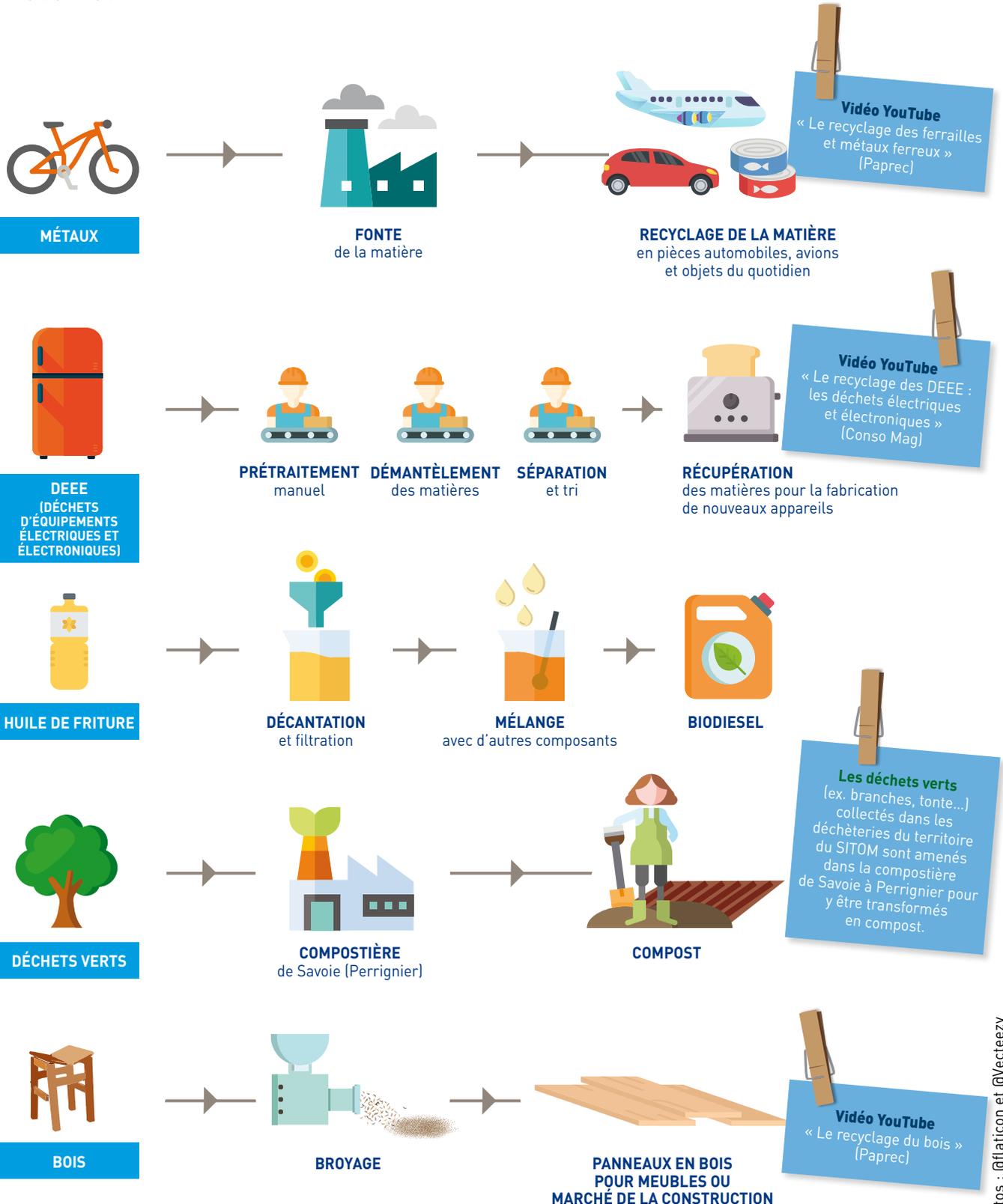
Pictos : @ flaticon



Illustration : SITOM

# QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

Depuis plusieurs années, de nouvelles filières de tri se mettent en place pour valoriser et recycler un maximum de matériaux en déchèterie.



## INTERVIEW

## « LES CHOSSES ÉVOLUENT DE MANIÈRE POSITIVE »

Florent Guillemot est responsable de la déchèterie de Passy. Il évoque un métier essentiel dans le processus de gestion des déchets.

**POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?**

Je travaille sur le site de Passy depuis huit ans et j'en suis responsable depuis deux ans. Nous sommes une équipe de trois agents et nous avons sensiblement les mêmes missions, qui sont principalement l'accueil du public, la réception, le tri et la collecte des déchets. En tant que responsable, je dois également remplir une fonction administrative et de supervision.

**À QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE TYPE ?**

À notre arrivée le matin, nous nous changeons pour endosser notre tenue de travail afin d'être prêts à l'ouverture de la déchèterie au public, à 9 heures. Tout au long de la journée, nous accueillons les usagers en régulant les flux d'entrée. Nous les orientons, écoutons leurs demandes, expliquons les règles de tri. Il est important d'observer régulièrement l'état du site afin de maintenir la fluidité de circulation dans l'espace et la propreté des lieux. À Passy, la situation est particulière car nous avons également en charge l'enlèvement des bennes que nous évacuons une fois qu'elles sont pleines.

**QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES POUR ÊTRE GARDIEN EN DÉCHÈTERIE ?**

C'est un métier qui nécessite d'avoir un grand sens du contact et des relations humaines. Il est important de savoir communiquer et travailler en équipe. Par ailleurs, il faut faire preuve d'autonomie. Enfin, la ponctualité est indispensable pour assurer l'ouverture et la fermeture de la déchèterie.

**À QUELS PROBLÈMES ÊTES-VOUS CONFRONTÉ ?**

La plupart du temps, tout se passe pour le mieux. Les usagers viennent, respectent les consignes de sécurité et exécutent le tri correctement. Cependant certains usagers veulent parfois tout déposer dans la même benne. J'avoue ne pas comprendre qu'ils fassent la démarche de venir jusqu'à la déchèterie pour, finalement, ne pas trier. C'est dommage ! Récemment, un usager souhaitait déposer une bouteille de gaz et, après s'être vu expliqué que nous ne prenions pas les bouteilles, il a attendu que j'aie le dos tourné pour la déposer dans le bac des néons<sup>(1)</sup> – ce qui a, de surcroît, abîmé toutes les lampes à recycler. Enfin, le dernier problème que nous rencontrons parfois est le non-



Florent Guillemot

**« Les gens trient un peu plus qu'auparavant. Ils nous questionnent régulièrement lorsqu'ils ont un doute. »**

respect des consignes de sécurité. Nous ne sommes pas là pour embêter les usagers, mais pour que leur passage se déroule au mieux et pour éviter tout accident.

**CONSTATEZ-VOUS QUE LES CHOSSES ÉVOLUENT DANS LE BON SENS ?**

Il me semble, oui. Les gens trient un peu plus qu'auparavant. Ils nous questionnent régulièrement lorsqu'ils ont un doute. Parfois, il y a même des personnes qui viennent avec de tout petits objets et nous sollicitent pour jeter chacun d'eux dans la bonne benne. Il y a quelques années, ils auraient tout jeté dans leur poubelle des ordures ménagères.

<sup>(1)</sup> Pour en savoir plus sur le recyclage des bouteilles de gaz, rendez-vous en page 3, rubrique « Vos questions, nos réponses ».

# EN CHIFFRES

Les chiffres mentionnés sur cette page concernent le territoire du SITOM.

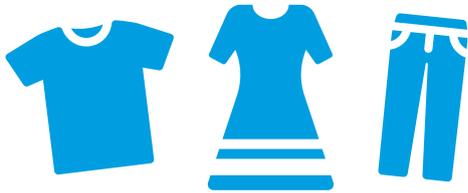
**27 450**  
tonnes

de déchets ont été collectées  
dans nos déchèteries en 2018

**7**

déchèteries  
accessibles

**gratuitement** aux particuliers



**3,8** kg

de textiles par habitant permanent  
ont été collectés en 2018, soit  
**237 tonnes d'ordures ménagères évitées**

**3,5** tonnes

de bouchons ont été collectées  
en 2018, ce qui a permis  
d'**offrir 210 équipements**  
à des personnes en situation de  
handicap (fauteuils électriques,  
aménagements du logement...)



**40 000 €**  
de coût annuel

pour collecter et traiter les dépôts  
aux abords des points de collecte  
sur la Communauté de Communes  
de la Vallée de Chamonix

**2**

**ressourceries**  
dont une à Flumet  
et une aux Houches

**22 %**

de déchets en moins  
ont été réceptionnés  
à la déchèterie de Passy



**661**  
tonnes

de déchets verts  
collectées dans  
nos déchèteries

# DO IT YOURSELF

## Film alimentaire réutilisable à la cire d'abeille

### MATÉRIEL

- Tissus divers à recycler (*de préférence en coton assez fin*)
- Cire d'abeille en pépites
- Paire de ciseaux
- Papier sulfurisé
- Plaque allant au four



### ÉTAPE 1

Préchauffez le four à 90°C ou sur la température minimale.  
Coupez le tissu à la taille choisie.  
Recouvrez la plaque de papier sulfurisé, puis placez le tissu dessus.

### ÉTAPE 2

Répartissez les pépites de cire d'abeille sur le tissu, sans trop surcharger (il sera encore temps d'en rajouter après). Attention, n'oubliez pas les coins !



### ÉTAPE 3

Enfournez la plaque pendant 5 minutes environ.  
Si la cire n'a pas fondu uniformément sur le tissu, ajoutez quelques pastilles pour que toute la surface soit bien recouverte.



### ÉTAPE 4

Sortez la plaque du four et retirez le tissu, de préférence avec une pince ou en vous protégeant les doigts afin de ne pas vous brûler avec la cire chaude.  
Agitez le tissu quelques secondes afin de durcir la cire.  
Inutile de prévoir un ourlet : la cire empêche le tissu de s'effiloche.



### L'ASTUCE EN +

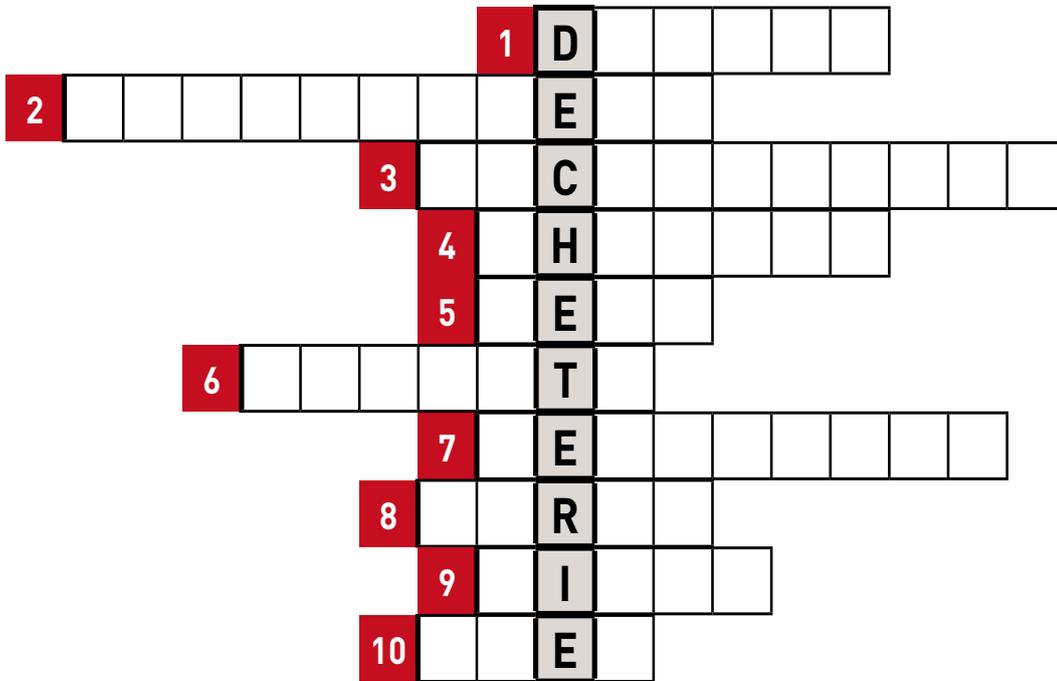
Le papier sulfurisé coupé en petits morceaux peut être composté.

#### ATTENTION !

Tous les papiers cuisson ne sont pas du papier sulfurisé ! Certains contiennent des additifs chimiques et ne sont pas adaptés au compostage.

# MOTS À CASER

Trouve les mots correspondant aux définitions données.  
N'hésite pas à relire le journal, tu y trouveras les réponses.



1. Un emballage dont on n'a plus besoin, c'est un ?
2. Là où sont envoyés les déchets verts
3. Déchets volumineux qui ne vont pas dans les conteneurs
4. Les vieux vêtements peuvent être réutilisés en...
5. Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques
6. Déchets de démolition
7. Sonne quand on appelle
8. Bac où l'on peut déposer les textiles
9. Rechargeables, elles se jettent moins vite
10. Se jette sans les jantes

Réponses disponibles sur notre site internet [www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr)

## Le savais-tu ?

### L'empreinte écologique

mesure la quantité de ressources naturelles donc chacun a besoin pour vivre. Elle dépend de notre mode de vie. Calcule la tienne sur [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)



Illustrations : G flaticon

**58 %** des textiles et chaussures en bon état sont réutilisés, c'est-à-dire **donnés ou revendus à prix modiques** après avoir été déposés dans les bornes textiles.



### 30 à 40 tonnes de bouchons

sont nécessaires à l'association **Bouchons74** pour financer un fauteuil électrique pour une personne en situation de handicap.

Plus d'informations sur le site web de l'association : <http://bouchons74.org/>



## QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS DES COLLECTES SPÉCIFIQUES ?

### Instruments d'écriture

Les stylos, feutres, marqueurs, surligneurs sont envoyés à Terracycle qui les transforme en arrosoirs, pots à crayons, poubelles de bureau... Pour chaque instrument d'écriture collecté, Terracycle verse 1 centime d'euro à une association ou une école du territoire. En 2018, c'est l'association « Pour que Lana gravisse sa montagne » qui a bénéficié du don.



### Textiles

Tous les vêtements, le linge de maison, la maroquinerie, les chaussures, même usés, troués, déchirés ou tachés, sont triés. D'un côté, les pièces en bon état, destinées à la revente en France ou à l'étranger ; de l'autre, les articles non réutilisables, transformés en nouvelles matières (chiffons, isolants...). Les textiles en bon état peuvent aussi être donnés à des associations afin d'être distribués aux plus démunis ou revendus à prix modique.



### Bouchons

Tous les bouchons en plastique et en liège et tous les couvercles sont acheminés jusqu'au siège de l'association Bouchons74 situé à Duingt. Des bénévoles les trient, puis les envoient dans une usine de recyclage qui, en contrepartie, reverse une somme à l'association. Ces fonds permettent de financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap (ex. : achat de fauteuils électriques ou aménagement d'une salle de bains adaptée).



### Capsules de café

Toutes les capsules « Nespresso » sont recyclées pour fabriquer de nouveaux objets en aluminium, notamment des canettes, des bombes aérosol ou encore des pièces automobiles. Le marc de café est, quant à lui, revalorisé sous forme de méthane.

À noter : les capsules peuvent être également jetées dans le conteneur des Recyclables.

